

La santé mentale des jeunes mise en péril par la crise sanitaire

Paris, 17 nov. 2021 (AFP) -

La Défenseure des droits Claire Hédon alerte mercredi sur l'état de la santé mentale des jeunes mise à mal par la crise sanitaire, avec une augmentation des troubles dépressifs et une insuffisante prise en charge psychiatrique, dans son rapport annuel sur les droits de l'enfant.

"Il a été démontré que le premier confinement a conduit à une hausse générale des syndromes dépressifs et même à un doublement chez les 15-24 ans (10% d'entre eux présentaient un syndrome dépressif en 2019, contre plus de 20% en 2020)", relève-t-on dans ce rapport qui constate une hausse des "troubles anxieux" et "phobies sociales".

Publié à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre, le rapport s'appuie sur les réclamations reçues par le Défenseur des droits (3.000 chaque année), ainsi que la consultation d'enfants et de professionnels (médecins et infirmières scolaires, enseignants et éducateurs, psychiatres, pédiatres...).

La fermeture des établissements scolaires et l'enseignement à distance ont aggravé "les risques d'addiction" aux écrans, a relevé le Défenseur des Enfants Eric Delemar lors d'une conférence de presse mardi.

Les professionnels "nous ont interpellés sur les difficultés des rythmes circadiens, des troubles alimentaires, du sommeil des enfants, qui étaient épuisés dans les écoles, qui souffrent de problèmes d'attention. Les professeurs ont du mal à les mobiliser sur des projets", a-t-il poursuivi.

"On dit (au jeune) +ne passe pas trop de temps devant les écrans+, mais en fait, on lui demande de suivre des cours devant un écran, c'est des choses qui sont contradictoires et compliquées pour les enfants", a pour sa part commenté Claire Hédon sur France Inter mercredi.

- Priorité publique -

"Les demandes de consultations en pédopsychiatrie ont augmenté, les retards ont augmenté", avait-elle déclaré mardi aux journalistes, jugeant que la santé mentale de l'enfant devait devenir une "priorité publique".

"Tout le monde de la pédopsychiatrie alerte sur le manque de moyens, on ne peut pas avoir six mois ou un an de délai d'attente pour avoir rendez-vous avec un psy", a-t-elle aussi estimé, pointant le manque de personnel dans les Centres médico-psychologiques (CMP) et les centres médicaux psycho-pédagogiques" (CMPP), qui permettent une prise en charge publique.

Or "une prise en charge très rapide d'un enfant en situation difficile" peut résoudre les difficultés "en quelques séances", alors que non traitées elles peuvent être graves sur le long terme, y compris "à l'âge adulte", relève-t-elle.

"Un enfant qui ne va pas bien deviendra un adulte qui va mal" et qui vivra dans "une société qui va mal", souligne aussi la Défenseure des droits.

Les enfants et jeunes ont eu l'impression de ne pas être écoutés ni consultés pendant cette crise sanitaire, a observé le Défenseur des Enfants.

- Livrés à eux-mêmes -

"Ils retournaient au lycée pour passer des évaluations mais quand il s'agissait d'apprendre, ils étaient seuls à la maison, livrés à eux-mêmes", a-t-il observé, remarquant que nombre d'entre eux n'envisageaient plus de poursuivre leurs études.

Quant à se faire soigner, c'est impossible pour un enfant si ses parents n'en ont pas l'initiative, a-t-il dit.

Sur le harcèlement scolaire, qui concerne en France 700.000 enfants environ selon le Défenseur, et qui est à la source de nombreuses réclamations qu'il reçoit, les enfants ne sont pas non plus écoutés: "Ce qui nous frappe à chaque fois, c'est le temps de réaction de l'institution scolaire. On n'a pas su écouter l'enfant à temps, on s'étonne qu'il n'ait pas parlé, mais qu'est-ce qu'on a prévu pour recueillir la parole de l'enfant?", déplore Mme Hédon.

"L'école dit +ça se passe sur les réseaux sociaux, c'est pas chez moi+. Or ce que nous constatons, c'est que ça démarre à l'école et ça dérape sur les réseaux sociaux", a-t-elle ajouté sur France Inter.

"C'est indispensable à l'école de former les jeunes à leurs droits. (...) Quand un enfant connaît ses droits, il





PAYS :France
SURFACE :105 %
PERIODICITE :Quotidien



► 17 novembre 2021 - Edition Fil Gen

comprend que ce qu'il est en train de vivre n'est pas normal, ça sensibilise les autres, ça libère la parole", affirme-t-elle.

Le rapport fait 29 recommandations plus générales, notamment améliorer les dispositifs d'accueil du jeune enfant, développer le "soutien à la parentalité", ouvrir des "maisons des adolescents" dans chaque département.
cac/cel/swi

Afp le 17 nov. 21 à 09 26.

